L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 27 JUIN 1868. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUFOUR & LIBBY, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION SI-HEBDOMADAIRE. Paraissant le Mardi et le Samedi: Par an, $8; par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS. SAMEDI MATIN, 27 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces.

Par le Shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Les édifices érigés par feu John Lotton, sur le terrain situé à l'angle des rues Villeré et Bienville. Aussi, tous les droits, titres et intérêts à un jugement rendu par la Troisième Cour de District, de la somme de $168 . Et à 10 heures A. M., au No 197, rue Gravier, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison.

Par C. Cetetr, agissant constable, à midi, à l'encoignure des rues St-Paul et Cypress, Premier District—Un moulin, bâtisses, barrières, &c., qui se trouvent sur cinq certains lots situés à l'encoignure susdite.

Par O de Fériet, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent, à Milneburg—Et à 11 heures, au bureau de l'encanteur, 28, Bienville: un coffre-fort.

Par C. E. Girardey & Co, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, à midi—Un lot de terre dans le Troisième District, face à la rue Grape, avec une maison double en bois, &c—Aussi, deux terrains de choix rue Mandeville, près de l'église de l'Annonciation—Aussi, deux lots de terre dans le Deuxième District, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Esplanade et Chemin du Bayou; le No 1 forme l'encoignure Claiborne et Chemin du Bayou, avec une grande et agréable résidence en bois, &c., et 71 actions de la Banque des Citoyens—l'autre lot fait face à la rue Claiborne, avec améliorations, &c—De plus, 10 actions du New-Orleans Ice Company.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp—Un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine—Et aux écuries de P. Lieer, rue Gravier: élégants chevaux appareillés et de monture, beaux mulets, vaches laitières, buggies, wagons, &c.

Par Vincent & Co, dans leur salle d'encan, No 16, rue de Chartres—Habillements entre de printemps et d'été [illegible].

Par S. Gu[illegible], à 5 heures P. M., rue Indépendance entre Grands-Hommes et Casacalvo—Un lot d'effets mobiliers et divers articles.

Par Holz, Riehm & Co, au No 21 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, chapeaux, articles de fantaisie, bottes et souliers.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue du Magasin—Tôle.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turgis, 33 Vieille-Levée.

ATTENTION!

☞ Ventes à l'encan de ce jour par le Shérif:

A 10 heures A. M., sur les lieux, tous les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 197 rue Gravier, Premier District:

A midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, un jugement pour la somme de $168.00 c., avec intérêts et frais, et les améliorations qui se trouvent sur un terrain situé à l'angle des rues Villeré et Bienville, Deuxième District.

Pour le détail, voir aux annonces.

L'attitude du Sud.

Nous avons exposé notre manière de voir sur l'attitude qu'il convient aux conservateurs du Sud de prendre dans la Convention démocratique qui va se réunir à New York. Ces vues sont, nous le croyons, celles de la grande majorité des conservateurs de notre Etat. Nous voyons avec plaisir qu'elles sont également partagées par les journaux et les hommes politiques influents des autres Etats.

"Si, dit le *Chronicle and Sentinel* d'Augusta, le parti démocrate ne prend pas une position hardie et déterminée pour condamner les lois de reconstruction, s'il veut rebrousser chemin sur la question du suffrage nègre, s'il est disposé à reconnaître au Congrès le droit de fixer les conditions pour le suffrage dans les Etats du Sud, alors la lutte devient une simple dispute pour les dépouilles, et le Sud ne peut y prendre aucun intérêt. Nous ne voyons aucune raison pour que M. Chase ne reçoive pas la nomination du parti si la lutte a lieu sur ce programme; et, en réalité, il semble que le général Grant remplit lui-même toutes les conditions qu'un pareil code de principes exige d'un porte-drapeau."

Les mêmes idées sont exprimées dans une lettre que l'honorable C. C. Langdon, de l'Alabama, vient d'adresser à un de ses amis qui s'était déclaré partisan de la candidature de M. Chase, lettre que nous trouvons publiée dans le *Mobile Register* et dont voici quelques extraits:

Mobile, 22 juin 1868.

Au colonel ——

Cher monsieur: J'ai reçu votre lettre du 10 courant, exposant vos vues sur le choix d'un candidat à la présidence, et j'ai apporté à ce sujet toute l'attention que son importance commande. Ayant toujours appartenu à la même foi politique que vous et ayant pour vos opinions le plus profond respect, c'est avec un regret extrême que je me trouve différer avec vous sur une question que je considère comme d'une importance vitale pour nous, hommes du Sud. Je ne puis m'accorder avec vous sur l'opportunité de choisir le juge Chase pour la Présidence.

En premier lieu: M. Chase était un abolitionniste du premier jour, un des hommes les plus extrêmes parmi les extrêmes du Nord, qui sont directement responsables de tous les maux qu'a subis notre pays. Pendant une période d'au moins vingt ans avant la guerre il a été l'avocat habile, constant, empressé et conséquent de l'abolition de l'esclavage, et par son talent élevé et sa froide persistance il a exercé sur l'esprit public plus d'influence qu'aucun autre membre de son parti. On a même fait observer qu'il a été l'âme du parti. Sa conduite pendant la guerre nous est familière à tous, et je me contenterai de rappeler que, comme membre du cabinet de M. Lincoln, il n'a jamais perdu de vue son but favori, l'abolition de l'esclavage. Mais quand enfin la guerre s'est terminée et que le but désiré de sa vie a été accompli—quand l'esclavage a été aboli sans retour—quelle a été la conduite du juge Chase?

Non content de l'abolition de l'esclavage, il s'est mis à l'œuvre pour établir l'égalité nègre (qui, dans la pratique radicale signifie la suprématie nègre) et il est devenu le premier missionnaire volontaire de cette cause. Immédiatement après la fin de la guerre il a fait une tournée au Sud dans le but exprès de mettre en mouvement la boule du "suffrage nègre." Pendant cette tournée il a guéri ou de relations qu'avec des nègres. Sa mission concernant les nègres, il n'avait rien à faire avec les gens d'une autre race. Il a passé en revue des troupes nègres, harangué des meetings nègres, [illegible] des conférences privées et publiques pour le bénéfice des nègres. Le suffrage nègre a été le thème de tous ses discours. Il a dit aux nègres qu'ils y avaient droit, il les a exhortés à le réclamer, et il leur a promis la protection du gouvernement. Il a été le premier champion volontaire du suffrage nègre, et je crois qu'aucun homme n'a fait autant que le juge Chase pour imposer cette malédiction au Sud.

Mais on dit que bien qu'en faveur du suffrage nègre, il est d'avis que les Etats seuls ont le pouvoir de régler la question et vous ajoutez "c'est tout ce que nous voulons." Je ne puis m'accorder avec vous.

En premier lieu: cette modification dans ses vues s'est opérée depuis qu'il s'est vu refuser la nomination par le parti radical, ce qui est suspect. Mais ce n'est pas là ce qui importe. Je ne puis appuyer un homme qui est en faveur du principe. C'est là la grande question pratique du jour pour nous, et l'homme que j'appuierai doit être inflexible dans son opposition au "principe" du suffrage nègre—à tout ce qui ressemble à une reconnaissance de l'égalité politique de la race nègre.

D'un autre côté, il est maintenant certain que l'Alabama et les autres Etats du Sud, avec leurs Constitutions nègres, vont passer par la farce solennelle de l'*admission dans l'Union*. Des représentants nègres prendront leurs sièges au Congrès des Etats-Unis; la Constitution nègre que le peuple de l'Alabama a rejetée—une Constitution qui prive des droits politiques vous et moi, et des milliers de blancs, et qui les accorde à nos anciens esclaves, nous sera imposée. Nous éprouverons bientôt toutes les réalités de la domination nègre. La législation de l'Etat sera livrée à l'ignorance et à la barbarie. Les nègres ou leurs représentants blancs, plus vils et plus dégradés qu'eux, feront nos lois, et leur seul but sera de convertir à leur usage, sous forme de taxes, tous les biens des blancs. Une confiscation pratique en sera le résultat, et pour combler la mesure, une milice nègre sera organisée, armée et équipée aux frais de l'Etat, pour aider à mettre en vigueur ces odieux décrets et à maintenir en sujétion la race blanche.

Maintenant, est-ce que cet état de choses doit être perpétuel? Notre seul espoir est dans le succès du parti démocrate à la prochaine élection, en supposant que le parti, dans le choix d'un candidat, s'attache pas en fait. La doctrine démocratique est que les mesures du présent Congrès pour la *reconstruction*, et *tout ce qui s'est fait en vertu de ces mesures*, sont inconstitutionnelles et, par suite, nulles et de nul effet. Cette déclaration constitue la principale clause du programme démocratique, et quiconque sera nommé doit s'engager à le soutenir et à l'exécuter. On se accorde aujourd'hui à reconnaître que la Cour Suprême déclarera (probablement à sa prochaine session) que tous ces actes sont inconstitutionnels. Alors tout ce que nous demandons c'est un Président dont les vues soient d'accord avec cette décision et qui ait la volonté et l'énergie de faire son devoir......

A moins que la Convention ne prenne la position indiquée plus haut et ne fasse engager inconditionnellement son candidat à la soutenir, il doit nous être parfaitement indifférent de savoir qui sera choisi ou élu......

CONVOCATION DE LA LÉGISLATURE.

M. H. C. Warmoth, le gouverneur radical de la Louisiane par la grâce du Congrès, n'a pas voulu attendre le 4 juillet, comme le radical Bullock de la Georgie, pour convoquer la Législature. Le 4 juillet, bien que très prochain, est encore trop éloigné pour lui. Il la convoque pour lundi 29 du courant. Voici sa proclamation:

Nile-Orléans, Le., 26 juin 1868.

Suivant la section 2 de l'acte intitulé "Acte pour admettre les Etats de la Caroline du Nord, Caroline du Sud, Louisiane, Georgie, Alabama et Floride, à la représentation au Congrès," moi, H. C. Warmoth, gouverneur élu de l'Etat de la Louisiane, je convoque, par la présente, l'Assemblée générale de l'Etat de la Louisiane pour lundi 29 juin 1868, à midi, au "Mechanics' Institute" de la Nile Orléans.

Donnée de ma main, ce vendredi 26 juin 1868.

H. C. WARMOTH,
Gouverneur élu.

PROPRIÉTÉS DE Mme GAINES.

Mme Gaines adresse la notice suivante aux occupants et possesseurs de ses immeubles:

NOTICE. — Le public est prévenu que personne n'est et n'a jamais été autorisé à régler aucune réclamation ou dette qui me concerne, ou à transiger sur aucun procès en Cour.

MYRA GAINES.
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1868.
Rue du Camp, 196.

NOUVELLES DU OUACHITA. — Nous avons reçu hier la visite du colonel Tisdale, agent du revenu à Monroe; il était accompagné du colonel McCrannie, éditeur du *Telegraph*, et délégué à la convention démocratique. Ces messieurs nous donnent les nouvelles les plus favorables des récoltes dans la région du Ouachita. Le coton est en avance de trois semaines et n'a plus à redouter les chenilles, les grabots étant formés et prêts à ouvrir. Les autres récoltes sont aussi très belles d'apparence.

Le colonel Tisdale a planté en mars 18 arpents de terre en pommes de terre à raison de 10 boisseaux l'arpent, et il en récolte 260 par arpent. Le seul engrais qu'il ait employé est de la chaux éparpillée sur la terre à raison d'un baril par deux arpents. Le colonel a eu l'obligeance de nous adresser des échantillons de sa récolte que nous avons trouvés superbes.

CONVENTION DE NEW-YORK. — Un télégramme reçu hier nous apprend que l'escorte de Pendleton, composée de 1,000 hommes, partira de Cincinnati lundi prochain pour New-York par le chemin Central de Pennsylvanie et le Pan Handle.

PATE ET GELÉE DE GOUYAVE.—M. F. A. Gonzales, au coin des rues Union et Carondelet, annonce aujourd'hui dans nos colonnes qu'il a reçu 10,000 livres de gouyave en pâte et en gelée, de la célèbre fabrique "La Dominica", de la Havane, arrangées en boîtes de diverses grandeurs pour la convenance du public, et qu'il vend au-dessous du prix d'importation. Nous avons goûté de ce fameux produit de l'industrie havanaise, et nous pouvons dire avec assurance qu'il est excellent. Il y a long-temps qu'on importe en ce pays la pâte et la gelée de gouyave de la Havane, mais jamais on avait atteint dans cette préparation à un degré de succulence et d'arôme aussi satisfaisant. Nous invitons nos lecteurs à en juger par eux-mêmes et à profiter du bon marché qui leur est offert.

BRÉSIL.—Par l'arrivée du *Merrimac*, parti de Rio de Janeiro le 26 mai, on a reçu des nouvelles directes du Brésil.

L'empereur Don Pedro II a ouvert, le 9 mai, la session des chambres législatives. Dans son discours, il exprime l'espoir que l'appel du peuple et de ses représentants ne lui fera pas défaut dans la lutte contre le Paraguay. Cette lutte ne pourra se terminer que par la victoire des armes brésiliennes. C'est pourquoi tous nouvelles offres de médiation faites récemment par le gouvernement des Etats-Unis n'ont pu être acceptées, bien qu'elles aient été accueillies par le Brésil avec reconnaissance. En attendant la victoire définitive qu'il promet à son peuple, l'empereur demande que de nouveaux impôts soient décrétés pour augmenter les ressources du gouvernement.

Les recettes gouvernementales pour l'année présente sont évaluées à trente-trois millions de dollars; elles seront de trente six millions pour l'année prochaine.

Jusqu'ici, la guerre a coûté cent trente millions de dollars, et la dette de l'empire qui était en 1864 d'une centaine de millions est actuellement de $247,600,000. Le papier monnaie en circulation dépasse quatre vingts millions. Il est très déprécié.

Ces chiffres montrent assez ce que le Brésil a perdu en s'engageant dans la guerre contre le Paraguay. Il serait beaucoup plus difficile de dire ce qu'il y a gagné.

Nouvelles Européennes.

Nous avons reçu hier des journaux de Paris allant jusqu'au 9 mai. Nous leur empruntons les paragraphes suivants:

Le *Moniteur* contient deux circulaires relatives à l'application de la nouvelle loi sur la presse. La première est adressée par M le garde des sceaux, ministre de la justice, aux procureurs généraux, l'autre aux préfets par M. le ministre de l'intérieur.

Une dépêche de Vienne, datée d'hier, rapporte que le prince Napoléon, accompagné du duc de Gramont et des personnes de sa suite, a été reçu dans la journée par l'empereur d'Autriche.

Le prince était en grande tenue de général de division. L'audience a duré trois quarts d'heure.

M. de Beust avait été reçu dans la matinée par le prince. L'audience avait été assez longue.

Hier, au soir, un grand dîner en l'honneur du prince a été donné par M. le duc de Gramont.

Aujourd'hui, le prince Napoléon dînera chez l'empereur, à Schœnbrunn.

Les journaux viennois de ce matin annoncent que Son Altesse impériale, modifiant le programme de son voyage, se propose de rester huit jours à Vienne.

—Voici quelques nouvelles de l'Exposition hâvraise, empruntées au *Journal du Hâvre*:

L'Exposition se classe et se complète avec tant de vigueur, que d'ici à peu de jours elle ne présentera plus que des vides insignifiants. Dès à présent, elle offre de nombreux attraits, et, comme par une galanterie de bon goût, ce sont les parties spécialement dédiées aux dames qui sont le plus avancées. Elles pourront, en effet, y admirer à l'aise les magnifiques produits de Lyon, des soieries, des dentelles et des bijoux destinés à exciter bien des convoitises.

Le jardin aussi pousse à vue d'œil; les gazons se garnissent, les frondaisons s'étalent, et, dans les espaces vides, s'élèvent de magnifiques serres et des pavillons coquettement décorés. Le dernier bâti, et le plus original sans contredit, est le pavillon siamois qui a figuré à l'Exposition de Paris, et qu'on vient de réédifier près de la galerie de Caligny. Nous ignorons encore à quel usage il est destiné.

Des dépêches de Luxembourg nous apprennent que des manifestations d'un caractère politique se sont produites dans la journée d'hier, non-seulement à Luxembourg, mais encore sur divers autres points du grand duché. Des groupes nombreux s'arrêtaient devant les placards dont les dépêches ne précisent pas le contenu, mais qui ont été l'occasion de démonstrations assez significatives en faveur de la France.

Il est évident que les discussions relatives aux chemins de fer de Luxembourg et aux conventions passées avec la Compagnie de l'Est, sont la cause de ces manifestations populaires.

Les dépêches ne nous disent pas d'ailleurs comment elles se sont terminées, mais nous croyons pouvoir assurer qu'elles ne présentaient aucun caractère inquiétant.

PRUSSE.

Le *Courrier du Bas Rhin* contient, à propos de la maladie actuelle de M. de Bismark, une piquante récapitulation des indispositions dont a été atteint depuis quelques années, cet homme d'Etat.

Le voici:

M. de Bismark a été indisposé quelquefois déjà; il l'a été le jour où, pendant l'affaire du Luxembourg, il avait son entrevue avec le prince Gortschakoff, il l'a été encore quand il s'est trouvé en désaccord avec le roi Guillaume et qu'il s'est retiré, un peu à la façon de Richelieu; il l'a été avant 1866 déjà, alors que sa santé délabrée le força d'aller prendre les bains fortifiants de Biarritz, et que par un hasard tout à fait providentiel, il se rencontra au pied des Pyrénées avec un souverain qui devait trouver plus tard la Prusse mal délimitée.

Il se peut que l'indisposition dont il est question aujourd'hui soit d'une nature moins politique que ne l'étaient ces névralgies ministérielles de 1865, 1866 et 1867; comment se défendrait-on pourtant de ces souvenirs, chaque fois qu'il est question d'une maladie de M. de Bismark? et comment ne se méfierait-on pas un peu en entendant les journaux prussiens crier: *Au loup!* et en se rappelant qu'avec ce même cri ils ont si souvent trompé le pauvre monde!

PAYS-BAS.

L'*Avenir national* signale, sur la foi d'un de ses correspondants de la Haye, une réforme très importante qui serait en voie de s'accomplir dans l'administration des colonies hollandaises. M. Van Bosse, ministre des finances des Pays-Bas, et chef du nouveau cabinet, ne se proposerait rien moins que de faire cesser le régime des concessions de plantations par le gouvernement, encore en vigueur à Java. Il aurait l'intention d'abolir le système féodal des corvées imposées aux indigènes. Ces derniers, de serfs qu'ils étaient, deviendraient donc ainsi propriétaires du sol, et les Européens, Hollandais ou autres, pourraient indistinctement acquérir des terres dans cette vaste possession, qui constitue la plus grande richesse de la Hollande.

Si ces réformes se réalisent, on voit que le nouveau ministère hollandais n'aura pas attendu longtemps pour faire parler de lui.

GRÈCE ET CRÈTE.

La *Gazette du Midi* nous raconte l'incident suivant. M. Gustave Flourens, fils de feu le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et l'un des plus zélés partisans de l'indépendance crétoise, s'était présenté en costume crétois au palais royal à Athènes, pour remplir auprès du roi une mission de la part des insurgés.

On refusa de le recevoir, s'il n'était présenté par l'ambassadeur de France, M. de Gobineau. Il s'ensuivit une altercation, à la suite de laquelle M. Flourens fut arrêté et conduit à la préfecture de police. L'ambassadeur, suivant cette feuille, dont nous ne reproduisons le récit qu'avec toutes réserves, aurait envoyé une réquisition au commandant du paquebot français, lui ordonnant de garder à son bord, comme prisonnier, M. Flourens et de le transporter en France, en troisième classe; ce qui aurait été fait.

Il paraît que l'expulsion sommaire de M. Flourens aurait été si prompte, qu'il n'aurait pas eu le temps de revêtir un costume européen. A son arrivée à Marseille, ce serait en costume crétois qu'il aurait été conduit à la préfecture, et le *Messager du midi*, de son côté, ajoute que, quelques heures après, il aurait été mis en liberté sur un ordre venu de Paris.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—26 Juin. THERMOMETRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	74	degrés
Midi	83	"
3 heures P. M.	87	"
6 heures P. M.	86	"

NOMINATIONS.—Le maire Conway a nommé M. E. A. Michel commissaire du Marché Lebreton, et M. Clément Ramos collecteur du Marché Claiborne.

INVITATIONS.—Nous avons reçu deux aimables invitations, l'une pour visiter l'école St. Philippe, qui est une école de garçons, mais la lettre indique qu'il y aura aussi des filles en cette occasion, ce qui rendra la fête plus brillante; l'autre pour assister à une partie donnée par les jeunes gens de l'Ecole Supérieure centrale, aujourd'hui à midi, dans la maison d'école.

LE MEURTRE DU MAJOR MANNEY. — Hier matin vers 10 heures, le colonel Luckett, du Texas, ayant appris par les journaux qu'il était impliqué dans le meurtre du major Manney, s'est rendu chez le chef de la police et a demandé une enquête, en disant qu'il avait vu comment l'affaire s'était passée, mais qu'il n'en était pas responsable. Il s'est porté au restaurant Victor avec quelques amis et le chef de police.

Le coroner, arrivé à 9 heures du matin seulement a procédé irrégulièrement à l'enquête. Il n'a pas formé de jury et a pris d'une manière extra-judiciaire les témoignages des personnes qui étaient présentes. Il a entendu Mme Margaret Jules, dans la maison de laquelle, rue de la Douane No 159, le major Manney logeait; M. Louis D. Craig qui occupait la même chambre que le major; M. Geo. Martin, un des propriétaires du restaurant, et le Dr. R Hare. Il résulte de ces divers témoignages que Manney avait un caractère doux et paisible, que Manney, jeudi soir, était pris de boisson, bien que cela ne fût pas dans ses habitudes, qu'il avait adressé à M. Martin des épithètes offensantes, qu'il en avait adressé de pareilles au colonel Luckett; que ce dernier était sorti du restaurant et était rentré avec un individu brun et trapu, qui a porté les trois coups de poignard.

Sur la requête du chef de police, la salle du restaurant a été évacuée par les curieux, qui étaient nombreux, bien qu'il fût peu agréable de voir un corps attaqué d'une décomposition rapide, et il n'est resté dans la salle que les témoins, le coroner, le recorder Gastinel et le col. Luckett.

Le coroner l'ayant permis, le corps de Manney a été remis à un entrepreneur de pompes funèbres et emporté dans un cercueil, après quoi, la salle a été lavée du sang qui s'y était coagulé depuis la veille.

Le colonel Luckett prête serment et dépose que vers 6 heures du soir, lui et un ami étaient assis au restaurant dans la partie de la salle en face de la porte quand deux messieurs entrèrent. Il ne connaissait personnellement ni l'un ni l'autre. Mais il avait vu souvent celui qui avait la plus haute taille et il le reconnaît maintenant pour être le défunt. Le témoin fut au comptoir pour payer son bill et s'en aller. Le major Manney se présenta aussi pour payer son propre compte et se retournant vers le témoin, dit "Que Dieu vous damne, voulez-vous régler cette affaire?" faisant allusion à une difficulté avec le restaurateur. Le témoin répondit: "Je ne puis être juge entre vous." Manney continua à l'invectiver. Le témoin répliqua: "Je ne permets à qui que ce soit de m'insulter et si vous ne vous arrêtez pas je vous assommerai." Le capitaine Craig, son ami, me dit de ne pas faire attention à ce qu'il disait, attendu qu'il était ivre, qu'il arrangerait l'affaire demain.

Le témoin dit: "Pourquoi ne l'emmenez-vous pas?"—J'ai essayé vainement de le faire—Le témoin sortit alors pour aller chercher la police, mais ne trouva pas un officier. Il alla jusqu'au No. 16 rue Bourbon, où il logé, et continua sa promenade pendant 25 à 30 minutes. Revenant vers le restaurant avec quelqu'un pour voir l'homme qui l'avait insulté, il regarda par la fenêtre et ne le vit ni lui ni son compagnon, sans quoi il ne serait pas rentré. Manney, quand le témoin entra, était près du comptoir, partant sans colère en apparence. Le témoin n'a pas entendu ce qu'il disait, et quand il passa, Manney lui donna un signe qu'il voulait lui parler. Le témoin s'arrêta, et le major usant d'un langage violent avec des jurons lui dit: "Si vous tournez à mal ce que je dis, que Dieu me damne si je ne vous donne pas satisfaction."

Le témoin ne répondit rien, mais l'homme vint recommença à l'invectiver et répéta en remarque sur la satisfaction qu'il voulait donner. Le témoin le tira par le habit et dit: "Votre ami arrangera cela demain" et s'en alla vers le comptoir. Manney et la personne qui était venue avec moi se tenaient dans le milieu de la salle. Le témoin entendit prononcer son nom, se retourna et vit—— frapper Manney à la joue. Une prise de corps eut lieu entre eux et le témoin cria: laissez-le tranquille. Ils se séparèrent bientôt et sortit.

Le témoin alla vers Manney et lui demanda ce qu'il avait. Il répondit: "J'ai été poignardé," et le témoin lui dit: "envoyez chercher un docteur." Manney tomba alors devant la porte de devant et le témoin sortit par la porte de derrière. Le témoin n'a pas vu —— depuis. Le témoin dit que Manney était mort quand il est tombé car il ne fit aucun mouvement pour se retenir. Le témoin n'est constitué prisonnier après avoir lu les rapports de journaux qui le concernaient.

Le verdict du jury a été que Manney est mort des coups de poignard portés par ——. Ou des cinq jurés a trouvé que le colonel P M. Luckett était complice; ce qui a engagé le Coroner à envoyer le colonel Luckett en prison en se fondant sur l'opinion de ce juré.

Cette affaire aussi étrangement instruite et si mystérieuse dans le fond, a produit une certaine sensation.

Le major Manney était un homme d'âge moyen bien apparenté, étant le frère du général Manney de Nashville, qui a commandé une brigade de braves portant son nom au service confédéré.

Le nom du principal coupable est supprimé, les témoignages ayant été reçus à huis clos, afin peut-être que le coupable ne soit pas mis sur ses gardes.

BRUIT D'UN AUTRE HOMICIDE.—Hier soir, à une heure trop avancée de la nuit pour que nous puissions nous enquérir de l'exactitude du bruit, on disait qu'un individu nommé William Harris avait été attaqué à coups de poignard et tué au coin des rues Thalie et Prytanée, ce matin, de bonne heure. Aucun rapport de cette nature n'avait encore été fait à l'heure de minuit au quartier-général de la police.

LE BATEAU NINA SIMMES. — Nous avons dernièrement parlé d'une collision entre ce steamboat et un chaland, accident qui a eu lieu près de cette ville, en plein jour, et que nous avons attribué au manque de prévoyance des pilotes; mais nous avons appris, depuis, que telle n'a pas été la cause de la collision, et nous rectifions l'erreur pour rendre justice au capitaine Greathouse et à ses officiers qui sont généralement connus pour leur attention et leur prudence, réputation qu'ils ont gagnée par une longue expérience et d'innombrables voyages sur le fleuve, d'ici au bayou Lafourche.

MORT DE SUICIDE.—Un nommé Nicholas, âgé de 60 ans, et natif d'Espagne, s'est suicidé en se jetant dans un puits, rue Girod, No. 459. On dit qu'il était fou et qu'il avait attenté déjà plusieurs fois à sa vie.

GRANDE FRAUDE.—L'officier Bradly a arrêté hier à une heure avancée de la nuit, F. Z. W Seiler chez lui, sur l'accusation, portée par M F. A. Luling, de la maison Munry, Luling & Co, d'avoir tiré sur Paris une lettre de change de $20,000 et d'avoir donné, en conséquence, un check sur la Banque des Artisans et Négociants qui, est-il allégué, il n'avait pas de fonds.

Le prévenu a été relâché sur une caution de $25,000 pour comparaître ce matin devant le recorder Becker. MM. H. H. Beiman, Théodore Meyer et Carl Meyer ont signé la caution pour Seiler.

FAUX PRÉTEXTES. — Mme Saltoour a été amenée à la station du Troisième District, sur l'accusation d'avoir obtenu de M. F. Saltoour, de l'argent sous de faux prétextes. La gravité de l'offense et la nature des plaintes ne sont pas établies.

UN COUP DE POIGNARD DONNÉ TOUT SEUL.—Jeudi soir un nommé Belonia a été dangereusement blessé par Jim Daunsane qui lui aurait porté malgré lui un coup de poignard. Jim dit qu'il n'avait aucune intention de faire mal à Belonia, mais qu'il avait voulu lui faire peur seulement et que le couteau, malheureusement, était entré tout seul, ce qui est difficile à expliquer.

UNE SCÈNE DE FEMMES.—Fanny Alexander, Lillie Davis, Mary Smith, Maria Albert et Pauline William, toutes surprises en flagrant délit d'assaut et batterie les unes contre les autres, ont été conduites jeudi soir à la station du 2me District, d'où elles ont été élargies sans doute moyennant amende.

PREMIERE COUR DE DISTRICT—Thos. Williams, (c.) a été trouvé coupable d'avoir tué brutalement le chien de Mme Caroline Williams.

UN MOYEN DE DETRUIRE LES CHENILLES.—D'après le fait divers suivant, pour détruire les chenilles il suffirait de multiplier les chemins de fer. Les rails ayant un attrait irrésistible pour ces animaux, ils viendraient s'y faire écraser:

—On lit dans l'*Opinion nationale*:

"Le fait suivant, qui nous est communiqué par une personne très-honorable, nous avait paru appartenir à la catégorie des canards, et nous hésitions à le publier; mais notre correspondant nous affirme son exactitude, et les détails, dit-il, ont été recueillis par lui sur les bulletins adressés à l'administration du chemin de fer d'Orléans, par les machinistes.

"Dans la nuit du 31 mai dernier, le train de marchandises, No 407 (de la Compagnie d'Orléans), allant de Paris à Vendôme, a été brusquement arrêté par des chenilles, à la hauteur du poteau 49, et est resté en détresse sur ce point pendant 1 heure 8 minutes. Il n'a fallu rien moins que l'arrivée de la machine de secours, demandée en toute hâte par le télégraphe, pour lui permettre de continuer sa route.

"Ce n'est pas, paraît-il, la première fois que de grandes difficultés de marche se produisent au même endroit et pour la même cause. Les chenilles sortent d'un petit bois taillis, planté à proximité de la voie, et viennent s'attacher aux rails pour se réchauffer; à chaque passage de train, les rails en sont littéralement couverts. Le 31 mai, la quantité de chenilles était si considérable qu'il fut impossible à la machine du train 407 d'avancer; les roues patinaient sur tous ces corps écrasés. Ainsi expliqué, le phénomène n'a plus rien d'extraordinaire, mais il ne manque pas d'une certaine originalité.

—M. D...., major dans un régiment de cuirassiers était atteint depuis plus de dix ans d'une gastralgie. Il était obligé de se priver de fumer et de prendre du café, ce qui sympathisait très peu avec ses goûts militaires. Je lui fis prendre chaque jour, quatre cuillerées de Charbon de Belloc, une le matin, une après chaque repas, et le dernière une heure avant de se coucher. Il y avait huit jours tout au plus qu'il en prenait, que l'estomac fonctionnait parfaitement. Vingt-cinq jours après le Major D..., fumait, prenait son café, ne suivait plus de régime et était rendu à une santé parfaite. (*Extrait du rapport approuvé par l'Académie de Médecine de Paris.*)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Prolongation du délai pour l'enlèvement du Whisky en entrepôt.

Reproduction du nouveau Bill de Taxe.

La Législature de la Caroline du Sud convoquée pour le 6 juillet.

Grand enthousiasme dans le Mississippi.

Tout l'intérieur de l'Etat pour les Démocrates.

Forte majorité contre les Radicaux.

Hausse sur le coton en Angleterre et à New-York.

Nouvelles Européennes.

Vienne, 26—Les juifs de Bucharest ont présenté une adresse à l'Empereur des Français, par l'entremise du prince Napoléon qui s'y trouve en ce moment. Ils demandent une amélioration dans leur condition et remercient l'Empereur pour sa libéralité comme pour toutes les races.

Londres, 26—Le prince Alfred est arrivé en Angleterre.

Le testament du prince Michael de Servie nomme pour ses héritiers sa sœur et ses deux neveux.

Les témoignages reçus à l'interrogatoire des assassins de Michael, impliquent le prince Kora Georgewich.

Nouvelles de Washington.

Washington, 26—SÉNAT—Une pétition reçue par le télégraphe de Californie demande une réduction de la taxe sur le brandy de raisin.

Morgan a présenté une résolution prohibant l'exposition au Capitole de travaux d'art, appartenant à des individus—Adoptée.

Le bill des allocations civiles a été repris et passé.

CHAMBRE—Le bill de Paine donnant des armes à la milice d'Etat, a été référé au comité militaire.

Une résolution jointe étendant le bill de 1864, et limitant la juridiction de la Cour des réclamations aux affaires des citoyens loyaux de l'Arkansas, a été référée au comité judiciaire.

Le bill chargeant le contrôleur de la circulation à publier l'actif et la location des banques nationales en liquidation, tous les trois mois, a passé.

Le bill de taxe a été repris. La caution des distillateurs a été réduite à $5,000, et avec la taxe des banques et des banquiers telle qu'elle a été rapportée par le comité, le bill a passé et va au Sénat.

Washington, 26—Le délai pour enlever le whisky des entrepôts a été prolongé de 100 jours à 6 mois. Alors il sera vendu à l'encan, pour un prix non au-dessous de la taxe et le surplus ira au propriétaire.

Tous les membres du cabinet ont assisté à la séance du Conseil, aujourd'hui. McCulloch ne donnera pas sa démission et il est très douteux que le Président désire qu'il la donne.

Le Sénat, aujourd'hui, a adopté un amendement au bill des allocations civiles qui abolit la place de directeur de statistique.

Le général Rousseau est enterré le 30 juin: $2 500,000.

Le général Rousseau, commandant en Virginie, dans un discours de la guerre, aujourd'hui.

Il y a eu, aujourd'hui, une vive lutte au sujet de la taxe sur les dépôts de banque et la circulation. Après nombre d'amendements, toute la section a été biffée, on comité général; mais la Chambre n'adoptant pas les amendements du comité, a restauré le bill, en ce qui concerne la taxe des banques à la forme rapportée par le comité, et sous cette forme, le bill va au Sénat.

Washington, 26.—Ce qui suit est la reproduction du bill de taxe, tel qu'il a passé à la Chambre:

Whiskey, 50 c. par gallon; le whiskey en entrepôt doit être enlevé dans les six mois, et la taxe régulière va à une taxe des entrepôts est doublée et la taxe collectée à la distillerie.

Tabac à chiquer et en poudre 32. A fumer 16 Cigarettes, cigares, cheroots, $5 par mille. Le tarif sur les cigares importés est de $. 50 par livre, 25 p. 0|0 *ad valorem*.

Les banques sont taxées 10 0|0 sur une moyenne des dépôts autres que les dépôts publics, sur lesquels la taxe est de 3 p. 0|0. 1|2 pour cent sur tout capital employé par les banquiers publics ou particuliers, excepté ce qui est investi en bons des Etats-Unis et 2 p. 0|0 sur la circulation de toute banque, association, corporation, compagnie ou personne, comprenant comme circulation des checks certifiés, billets ou autres obligations destinés à circuler comme argent, mais ne comprenant pas ce qui est dans les caveaux de la banque ou racheté ou déposé pour la dite banque.

Nouvelles diverses.

Charleston, 26—Le général Scott, gouverneur, a lancé sa proclamation convoquant la Législature pour le 6 juillet, suivant les clauses du bill omnibus, pour la ratification du 14me amendement.

Savannah, 26—Les nouvelles des récoltes sont favorables. La dernière pluie a été générale.

Le *New Herald*, de cette ville, a été acheté par J. H. Estelle.

Jackson, 26—Jackson est incandescent d'enthousiasme. On n'a peut-être jamais vu une pareille excitation dans cet Etat. Un club de couleur, de Brandon, comptant 300 membres, est ici pour y passer la journée de demain, notre jour d'élection, et encourager les démocrates de couleur.

Une grande procession aux flambeaux, longue de deux milles, a eu lieu ce soir. Tout l'Etat donne de grandes majorités. Les démocrates prétendent à une majorité de 25,000.

Des discours ont été prononcés ce soir par des politiciens proéminents. La ligue loyale parade dans les rues avec 200 membres. Les démocrates reçoivent des accessions de la ligue. Brinson, candidat nègre radical dans le comté de Rankin, s'est réuni à la démocratie aujourd'hui.

On rapporte de Vicksburg que A. Mygatt, le président du comité exécutif républicain d'Etat a voté pour le ticket démocratique.

Dix comtés auront des majorités de 500 à 2000.

Les républicains ont gagné quatre des comtés du fleuve. Les démocrates leur donnent tous les comtés riverains, qui sont au nombre de dix, mais ils ne leur donnent aucun des comtés de l'intérieur.

Bien que tout soit à l'enthousiasme, il n'y a aucune démonstration hostile et les personnes opposées les unes aux autres se traitent avec courtoisie.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 26, 6 h. P. M.—Pas d'arrivages. Partis: le steamer Kensington et le schooner T. J. Frazer.

Nouvelles des rivières.

St-Louis, 26—Le fleuve monte d'une manière contin

Louisville, 26—La rivière baisse. Le temps est clair et chaud.

Marchés européens.

Londres, 26, au soir—Consolidés 94 5|8. Bons 73 1|4.

Liverpool, 26, au soir. — Coton plus ferme et plus actif. Vendu 15,000 balles. Middling upl. 11 1|4. Midd. Orléans 11 1|2 à 11 5|8. Marché de Manchester ferme.

Marchés Américains.

New York, 26, après-midi.—Coton plus actif à 1|2 et 1 c. de hausse. Vendu 4000 balles. Mid. Upl. 31 à 31 1|2. Farine en baisse à la clôture. Or 140 1|4. Bons du Sud, fermes et en bonne demande. Sterling ferme. Fonds publics inactifs, mais bien tenus.

New-York, 26 au soir—Argent inactif et facile. Prêts sur demande 3 à 4 p. 0|0. Escompte 5 à 6 p. 0|0.

Mobile, 26—Vendu 250 balles de coton, mais il y a peu d'offres. Marché ferme. Midd. 27 1|2 à 28. Reçu 14 balles. Stock 7199.

Charleston, 26—Coton plus actif et plus ferme à une hausse de 1|2 à 1 c. Mid. 30. Vendu 300 balles. Reçu, 62.

Cincinnati, 26—Farine et blé inactifs. Mais 86, Porc 27. Graisse 16 1|2. Bacon 12 1|4. Jambons 18 1|2. Beurre 21.

St-Louis, 26—Tabac ferme et sans changement. Farine superfine 6 75. Mais 80. Graisse 18.

Louisville, 26—Vendu 99 b. tabac de 8 à 15. Farine languissante. Superfine 7 25. Avoine 78. Graisse 17 1|2.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Washington, 26—Le bill de taxe est achevé, moins 5 pages qui se rapportent aux banques et aux banquiers. Pas d'amendement important aujourd'hui. Le bill de Payne, fournissant des armes à la milice, autorise le secrétaire de la guerre à donner à chaque district congressionnel 2,000 fusils et une batterie, sur l'assurance que les organisations de la milice dans les districts respectifs seront loyales.

New-York, 26—Le gouverneur Seymour a harangué une immense foule aujourd'hui. Il a dit qu'une amnistie générale et la restauration du droit de suffrage à tous les blancs du Sud, une grande armée devra être une institution permanente.

Il n'a rien dit ni pour ni contre aucun candidat; mais il a dit que tous les candidats du parti démocrate favoriseraient le contribuable, le pensionnaire, le travailleur, le porteur de bons, et il a invité toutes les classes du Nord à joindre leurs efforts pour restaurer la paix et la prospérité et pour chasser du pouvoir les commis de la liberté, de l'honnêteté, de l'honneur, du droit et de la loi constitutionnelle.

Liverpool, 26, après-midi.—Coton en destination de ce port, 539,000 balles, dont 30,000 de provenance américaine.

New York, 26—Or 140. Coton plus ferme. Mid. 31 à 31 1|2.

L'affaire du gouverneur Eyre.

On sait avec quelle persistance odieuse les abolitionistes d'Angleterre ont poursuivi leur compatriote, l'ex-gouverneur de la Jamaïque, depuis son retour. Leur dernière tentative a échoué par le bon sens du jury. Voici le compte-rendu de l'affaire:

A l'ouverture des grandes assises de la cour du Banc de la Reine, le juge Blackburn a installé le grand jury du comté de Middlesex pour l'affaire de M. Eyre, ex-gouverneur de la Jamaïque, accusé de certains actes d'oppression dans l'exercice de ses fonctions.

Le juge, s'adressant aux jurés, a dit qu'ils étaient convoqués pour examiner l'acte d'accusation formulé contre M. Eyre. Il n'est pas douteux qu'en 1865, le dit M. Eyre étant gouverneur de la Jamaïque, des troubles se sont élevés dans la colonie, qu'il a remplacé la loi commune par la loi martiale, et que, durant un espace de trente jours, il a par justice sommaire mis à mort un grand nombre de personnes appartenant à la colonie. Maintenant la question est de savoir si en agissant ainsi M. Eyre s'est rendu coupable d'un crime dont il ait à répondre. Le juge cite un acte du règne du roi George III d'après lequel tout gouverneur de colonie ou tout commandant militaire qui s'est rendu coupable d'un crime, de mauvaise conduite ou d'offense dans l'exercice de ses fonctions, peut être traduit devant la cour du Banc de la Reine par acte d'accusation soumis au grand jury de comté de Middlesex. Or, aucun doute n'existant que les faits articulés contre M. Eyre ont été commis dans l'exercice de ses fonctions, la question réellement importante est de savoir quelle est la nature de ces faits, dans quelle intention ils ont été commis et quel degré de responsabilité il a encouru.

Le juge fait d'abord remarquer que les pouvoirs d'un gouverneur de colonie sont supérieurs à ceux d'un lord lieutenant de comté et l'autorisent à prendre des mesures devant lesquelles il ne pourrait reculer sans crime. Négliger son devoir en pareil cas, serait une action criminelle dont la responsabilité pèserait gravement sur lui.

Le juge, continuant, dit qu'il lui semble que si M. Eyre a commis quelque méfait dans l'exercice de ses fonctions, il doit en être responsable; quand bien même l'acte aurait été posé dans le but de sauver le pays, et que rien même en ce cas ne pourrait arrêter la poursuite criminelle contre lui. Mais si l'acte commis était de ceux que le fonctionnaire ou le gouverneur serait autorisé à prendre sur lui en vertu de certaines circonstances; le cas devient tout différent. Or, la bonne intention est de grande importance; car là où il est démontré qu'elle existe, il ne peut pas y avoir de culpabilité. Le jury aura donc à décider: 1o si les actes incriminés ont dépassé la limite des pouvoirs dont M. Eyre pouvait user comme personne responsable; 2o si tout autre dans sa position, informé des faits comme il l'était, aurait pu se considérer comme ayant agi au delà de son devoir et de ses pouvoirs. Il faut grandement tenir compte à M. Eyre des difficultés de sa position, sans toutefois exagérer l'indulgence, et voir s'il a complètement dépassé les limites de ses fonctions et fait ce qu'il n'était pas forcé de faire. Si cela est, les termes de la loi sont simples et clairs, et la conduite de M. Eyre a été toute à fait illégale. Elle pourrait être l'objet d'un recours à la clémence royale, ou à l'intervention de l'attorney-général pour une annulation; mais alors les intentions de M. Eyre n'auraient pas l'effet d'annuler la poursuite. Si, au contraire, les actes incriminés sont tels qu'il a été forcé de les commettre en vertu de l'exercice de ses fonctions et de l'accomplissement de son devoir, la question est tout à fait différente.

Partant de cette distinction, le juge Blackburn prie le jury de se mettre à la place du gouverneur Eyre. Il refait l'historique de la conspiration dont ce phases et les péripéties sont généralement connues. Il le rapporte entouré, pressé de tous côtés par les démonstrations et les demandes de protection, chargé d'une redoutable responsabilité, celle du salut de la colonie. Il conclut en faisant appel à la sagesse et à la maturité du jury, et l'invite à se retirer dans la salle de ses délibérations.

Après un intervalle de quatre heures les jurés reviennent devant le juge. Le chef du jury remet le verdict aux mains du coroner de la Reine, qui est "qu'il n'y a pas lieu à accusation."

COMMENT LES ALLEMANDS SONT PARTISANS DE LA PAIX.— M. Frédéric Passy, en sa qualité de président de la Ligue internationale de la paix, a envoyé une invitation à M. J. H Fichte, le fils de l'illustre philosophe, pour l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 8 juin. M. Fichte, empêché de se rendre à cette invitation, expose dans une lettre ses idées sur la tâche de cette bienfaisante association. Voici la partie importante de cet écrit:

"Vous et vos amis vous serez certainement convaincus, qu'il ne suffira point de proclamer dans vos délibérations du congrès de la paix, une, ou plus, d'exprimer des maximes générales, des vœux, des exhortations en faveur de la paix—nous en avons assez entendu! Ici il faut d'un but réel!—mais que le devoir le plus urgent du congrès sera d'éclairer le jugement des nations européennes, surtout de la France, sur ce que leurs mutuelles jalousies nationales ont fait d'injuste, et en même temps que la guerre est incapable de remédier à cette situation. Il y a des questions politiques ou sociales qui ne peuvent être décidées par la guerre. Ce ne sont que des questions et des luttes intérieures de civilisation qui sont en elles-mêmes ainsi que le plus sérieux que chaque nation doit régler avec elle-même en écartant toute immixtion étrangère.

"L'Allemagne ne peut ni ne veut humilier ou amoindrir la France, le besoin de la paix n'est ni moins fort, ni moins général chez nous que chez vous. La France, de son côté, ne peut pas nous porter préjudice d'une manière durable, car les deux puissances sont maintenant complètement équilibrées et la campagne la plus heureuse contre nous ne pourrait terminer que par une aventure sans utilité. Nous ne nous unirions que plus fortement contre l'ennemi commun, et les vieilles haines nationales endormies aujourd'hui se réveilleraient avec plus de force contre une nation qui ne peut oublier d'anciennes prétentions.

"La politique française ne réussira pas non plus à semer la discorde parmi nous, l'entraînement vers l'unité nationale est trop irrésistible pour admettre une entrave durable. Il y a peu de jours les manifestations politiques des hommes d'Etat du Sud et des différents partis ont mis ce sentiment en évidence. Je ne sais pas qui de nos compatriotes assistera au congrès, mais qu'il appartienne à n'importe quel parti, sur le point capital il ne se prononcera pas autrement que moi, j'en suis sûr. Si au delà du Rhin, comme cela doit être, on reconnaît cela—et une illusion à ce sujet est à peine possible—pourquoi cette hâte dans les armements, dont les progrès nous sont annoncés morceau par morceau, moitié comme menace, moitié comme avertissement, pendant que les déclarations officielles du gouvernement abondent en assurances pacifiques? La presse libérale de France et différents députés ont exposé tout ce que cette contradiction a de choquant. Le congrès de la paix appellera l'attention sur ce point. Si la France n'est pas menacée d'une attaque, ce dont personne ne doute, et si elle augmente néanmoins ses armements, il s'en suit avec la simplicité d'un problème d'arithmétique qu'elle nourrit des projets belliqueux pour un temps plus opportun.

"Je n'ai pas besoin d'excuser devant vous la franchise de mes paroles. Pour me rendre digne de figurer parmi les membres du congrès de la paix, je devais parler ainsi ou me taire Encore une fois merci, avec le souhait cordial d'un résultat efficace de vos efforts dévoués.

"Stuttgart, 31 mai 1868.

"M. FICHTE."

— Nous lisons dans le *Mémorial Diplomatique*:

On nous écrit de Vienne que le projet de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche de rendre visite à la cour des Tuileries dans le cours du mois courant a soulevé, de la part des médecins, de graves objections, à cause des ménagements que réclame la santé de l'Impératrice pour sa prochaine grossesse.

L'impératrice Elisabeth n'avait que 16 ans et quelques mois quand elle s'est mariée, le 24 avril 1854. Ayant supporté coup sur coup les fatigues de trois enfantements, sa constitution délicate en fut tellement affectée que, pour en conjurer les conséquences dangereuses, les médecins l'envoyèrent en toute hâte passer l'hiver de 1861-62 dans l'île de Madère. Avant de s'exposer aux rigueurs du climat du Nord, elle dut, l'hiver suivant, séjourner à Corfou, et ensuite à Venise. Depuis lors, quoique rétablie, sa santé a toujours exigé de grands soins.

Aussi, quand au mois d'août 1867 se manifestèrent les symptômes d'une nouvelle grossesse, alors que l'Impératrice se disposait à accompagner à Paris son auguste époux, les médecins furent unanimes à la dissuader de ce voyage, et ce n'est qu'après un séjour momentané au terme de sa grossesse. Sa Majesté ayant suivi ces conseils, s'en est trouvée à merveille, et ses docteurs sont d'avis qu'il ne faut pas compromettre la bonne position dans laquelle l'Impératrice se trouve aujourd'hui par les fatigues inévitables d'un long voyage en chemin de fer et des fêtes auxquelles donnerait lieu sa visite à la cour des Tuileries; il est certain donc que l'Impératrice Elisabeth se borne à aller passer l'été à Ischl afin de refaire sa santé, grâce à l'air pur et salubre des montagnes, qui a déjà tant contribué à la fortifier.

En présence de ces circonstances, le voyage en France de l'Empereur et de l'Impératrice d'Autriche paraît de nouveau différé.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Vendredi soir, 26 juin 1868

COTON—Le mouvement, aujourd'hui, n'a montré que peu d'animation. La demande a été modérée durant la matinée, mais, grâce à la teneur favorable de nouvelles venues de Liverpool et de New York, les facteurs se sont montrés plus exigeants, et comme les prix qu'ils ont demandés étaient matériellement au-dessus des limites de presque tous les acheteurs, les affaires de la journée se sont bornées aux opérations de deux ou trois courtiers qui ont pris en tout environ 150 balles. Faute de transactions suffisantes nous sommes encore dans l'impossibilité de donner des cotes strictement correctes, mais nous référons aux cotes suivantes comme étant des chiffres approximatifs, savoir: good ordinary 26¼ à —, low middling 27¼ à 28 et middling 28¼ à 29 c.

ÉTAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		1535
Reçu aujourd'hui	115	
" précédemment	654893	
Cotons avariés, épars, &c, &c..	3239	
		658247
		773503
Expédié aujourd'hui	3279	
" précédemment	665218	668497
Stock en mains		5006

Les expéditions de coton, aujourd'hui, ont eu lieu pour le Havre, exclusivement.

SUCRE ET MÉLASSE—Le marché est toujours calme et les transactions ne se font qu'en détail et par le placement. La mélasse de Cuba est cotée nominalement à 40 à 52 c le gallon. Le sucre de la Louisiane continue à se vendre en détail à 13½ à 15 c la livre de sucre fait à la chaudière découverte.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Depuis notre dernier rapport le vapeur Belle Lee, de Louisville, le Westmoreland, de Cincinnati, et le towboat Bee, ayant à sa remorque trois barges de St Louis sont arrivés.

FARINE—Le marché est fort calme et les taux, spécialement ceux des grades plus élevés sont plus faibles. Peu de demandes pour l'exportation et les commerçants ne paraissent pas vouloir opérer. Les transactions se sontconséquemment bornées à quelques lots de placements. Ventes de 1000 barils, dont 100, 110 et 100 de triple extra à $10 75 le baril, 140 do à $9, 100 de choix à $12, 200 de double extra et 100 d'extra de choix à des conditions privées.

La qualité superfine est cotée aujourd'hui à $7 75 à — le baril, la simple extra à $8 — à —, la double à $8 25 à $8 50, la triple à $8 75 à $10 l'extra de choix $11 — à $14 le baril.

MAIS—La demande est modérée. Il s'est fait des ventes embrassant 1800 sacs, dont 300, 275 et 300 de blanc à $1 le boisseau, 55 et 100 de jaune mélangé à 94 à 95 c, 300 do à $1 o5 et 300 de blanc mélangé à 95 c.

FOIN—1500 balles de prime Ohio se sont vendues à $21 le tonneau. L'article se vend par placement à $22.

AVOINE—Nous n'avons entendu parler d'aucune vente aujourd'hui. Le placement a lieu à 75 cts le boisseau.

SON—Quelques lots de 50 et 100 sacs vendus aujourd'hui à $1 25 les cent livres.

PORC—Le marché est calme et fléchissant. Le mess se vend en détail à $29 50 à $29 75 le baril.

BACON—10 bqs de côtés désossés se sont vendues à 17¼ cts la livre et 5 barriques de côtés clear ribbed à 16¼ c. Les épaules se vendent en détail à 13¼ cts.

SAINDOUX—Les affaires par le placement se sont faites aujourd'hui à 18¼ c pour le prime en tierçons et 20¼ c pour la qualité en barillets.

RIZ—Dans l'article, il ne s'est fait que des affaires en détail. Le riz de la Louisiane est coté le commun et le choix 8 à 11¼ c la livre. Riz de l'Inde 10 ¼ à 11¼ c, Caroline 12¼ cts la livre.

VOLAILLE—Les poules se vendent au débarcadère, en lots, à $— à — la douzaine, les cochons à $11, les dindes $1[illegible].

ŒUFS—Les œufs en caisses valent, en lots, au débarcadère 22 à 20 et la douzaine en détail 10 — 3|8 le baril.

CONSERVES—Les pommes de terre se vendent au débarcadère à 2 25 à — — le baril, les oignons $5 à — et les pommes vertes $4 à $5 le baril.

LAINE—Marché ferme. Nous cotons nominalement: commune du Texas, la merino 20 à 24 c la livre de la Louisiane merino 25 à 26 cts, du $— par merino 15 à 20 c, laine du Texas, pleine de glouterons 12 à 20 c, celle du lac 27 à 28 c, Louisiane 20 à 25 c, de pleine de glouterons 10 à 15 c, mexicaine 17 à 18 c la livre.

CAFÉ—Le marché est calme, et les taux sont cependant fermes et n'ont subi aucun changement. Nous cotons en ce moment le prime à choix 17 à 17¼ c, fair à good fair 16¼ à 16¾ c commun 14¼ à 15¼ c la livre.

HARICOTS—Les haricots de l'Ouest sont cotés à $18 à $19 le baril et ceux du Nord $22 à $24 le baril.

PERCHES POUR CERCLES—Les perches pour cercles de baril commandent $25 le millier et pour cercles de boucauts, à prendre à bord de chalans.

BANDES DE FER POUR L'EMBALLAGE—L'article est coté à 6¼ cts la livre, en lots ronds et en détail 7 cts.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 27 juin 1868.

Arrivé, dans la semaine—2180 bœufs du Texas, 1019 veaux et veaux d'un an, 129 cochons, 619 moutons.

Vendu — 2.96 bœufs du Texas 1847 veaux et veaux d'un an, 318 cochons, 158 moutons 30 vaches à lait.

A vendre—2127 bœufs du Texas, 301 veaux et veaux d'un an, 200 cochons, 1183 moutons, 13 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1ère qualité par tête	$	35 00 à 40 00
do	do 2me qualité, par tête		— à —
Bœufs du Texas nourris au mais, 1ère qualité, par tête		30 00 à 35 00
Bœufs du Texas, nourris au mais, 2me qualité, par tête		21 00 à 25 00
do do	3me qualité, par tête		10 00 à 15 00
Cochons par liv., gr		— à 10
Moutons 1ère qualité par tête		5 00 à —
do	2me do do		— à 5 00
do	3me do do		— à —
Vaches à lait, de choix, par tête		80 — à —
do	de 2e qualité, par tête		50 — à 70 00
Veaux d'un an, par tête		4 00 à 8 00
Veaux de lait par tête		4 — à 7 00
Chèvres par tête		1 00 à 4 00

Décédé hier à 3 heures moins un quart de la soirée, à l'âge de 46 ans, ANTONIO ROVAGNIOLI, natif de Roveretto, canton des Grisons, Suisse. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie. Le convoi partira de sa dernière résidence rue des Ursulines, entre Chartres et Royale, No 50

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché,

AU BUREAU DE CHANGE De J. BRETTE,

6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 juin—3mPP

Encampement Ætna No 11, S. W. M.

Les Officiers et les Membres du Conclave ÆTNA No 15, et tous les Frères du 3e degré désirant recevoir le 4e et le 5e degré sont invités à assister à la communication qui aura lieu dans la salle, entre les rues Dumaine et St Philippe, MARDI SOIR, 30 juin, à sept heures et demie.

Par ordre,
Wm. F. FITZGERALD, Grand Commandeur.
LOUIS A. RICHARDS, Grand Recorder.
27 juin—27 30 PP

CRESCENT RAQUETTE CLUB.

Il y aura une assemblée générale des deux partie de ce club AUJOURD'HUI SAMEDI, à 7 heures P M., au Marché le Breton, pour affaires importantes.

A. H. FEYNE, secrétaire.
27 juin—1f

Bureau des Assureurs.

Nouvelle Orléans, 26 juin 1868.

On peut se procurer au bureau des différentes Compagnies, le nouveau tarif adopté par les Compagnies conjointes du Board, et qui ont être mis en vigueur le PREMIER DU MOIS PROCHAIN.

H. P. JANVIER, Secrétaire.
27 juin—27—3,5 juillet

GOUYAVE, PATE ET GELÉE.

10,000 livres GOUYAVE, PATE et GELÉE, de la célèbre manufacture La Dominica de la Havane, en boîtes de 4, 2, 1, 1|2 et 1|4 de livre, à vendre au-dessous du prix courant d'importation et ou lots à la convenance des acheteurs, par

F. A. GONZALES, Encoignure Union et Carondelet.
27 juin—5

JULES FRISARD

Annonce au public qu'il a acheté de M. François Fontaine l'établissement de parfumerie situé rue Ste-Anne No 43, connu sous le nom de la Corbeille de Fleurs. JULES FRISARD sollicite le patronage du public. Il fera son possible, par la modicité de ses prix, de satisfaire et de mériter la confiance dont on voudra bien l'honorer.

23 juin—3s

Tir au Pistolet, à Alger,

Au Café de M. DURAND, en face des Ferrys.

Le Sieur J. B MICHON offrira plusieurs prix à gagner. Le premier prix sera une paire de pistolets de tir estimée $50. Il y aura 50 cartons à $1 et y compris les 10 balles pour chaque carton Lorsque le dernier carton sera tiré, le prix sera immédiatement délivré à celui qui aura les 4 balles le plus près du centre et aura droit à une paire de pistolets. Le tir sera ouvert le DIMANCHE 28 juin 1868.

24 juin—3f

Chien perdu.

$10 DE RÉCOMPENSE.

Parti de l'angle des rues Esplanade et Bourbon, un CHIEN terrier, noir et fou. La personne qui le ramènera au No 65 de la rue de l'Esplanade recevra une récompense de dix piastres.

27 juin—2f

CONCERT

Sous la Direction de M. CARLO PATTI, TOUS LES SOIRS, Dans l'établissement de M. F. DUMONTEIL, angle Canal et Bourbon. 23 juin—1m

Avis aux contribuables.

Bureau du Trésorier, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 20 juin 1868.

Les personnes qui ont manqué de payer leurs taxes de ville régulièrement dues, sont respectueusement notifiées que le ordonnance du 1er juillet prochain publication sera faite dans le journal officiel, de tous les comptes de taxes non payés, et que le coût de cette publication sera ajouté à chacun des bills.

21 juin—6f. S HOWELL, trésorier.

Avec l'approbation du Très Révérend ARCHEVEQUE ODIN,

"**La Douzième Messe de Mozart**"

sera exécutée, par les chœurs des Eglises, avec accompagnement de GRAND ORCHESTRE ET D'ORGUE, le Lundi soir, 29 du courant, à HUIT heures et demie, à l'EGLISE ST-PATRICE.

Chefs d'orchestre...MM. LA HACHE et COLLIGNON.
Organiste...M. KIRSCHENHEUTER

Le produit en sera transmis au Souverain Pontife pour ses besoins actuels.

Prix du billet: $1 —On peut acheter des billets au Presbytère de chacune des églises catholiques et au magasin de pianos de La Hache, No 17 de la rue Baronne.

JOHN DEEVES Président,
21 juin—au 29 JOHN HENDERSON, Vice Président.

Pension à la Baie St-Louis.

Mme STOCKTON annonce à ses amis et au public qu'elle a agrandi et complètement réparé son établissement à la Baie St Louis et qu'elle est maintenant prête à recevoir des pensionnaires. Les prix sont modérés. 25 juin—1m

Grocerie à vendre pour cause de départ.

GROCERIES. Une grocerie bien située, ayant un assortiment complet, sera vendue à des conditions avantageuses, de même qu'un bail de quatre ans. Pour informations, s'adresser à J. J. SPOR, 71 Vieille-Levée. 25 juin—6

Egaré ou Perdu

Un billet de $361 daté du 20 juin 1867, à un an de date, tiré par Jean Bordes à l'ordre et endossé par Bernard Abadie.

Le paiement du susdit billet ayant été arrêté, le public est notifié de ne point l'accepter.

Nlle-Orléans, 24 juin 1868. TOURTE-MICHEL. 24 juin—10f

Moitié prix! Moitié prix!

Pour New-York.

Les personnes qui désirent assister à la GRANDE CONVENTION DEMOCRATE NATIONALE qui doit avoir lieu, le 4 juillet, à New-York, peuvent acheter des billets à moitié prix, en s'adressant au bureau du Grand Chemin de fer de la Nouvelle Orléans de Jackson et du Nord, au dessous du City Hôtel.

Les billets peuvent servir du 10 juin au 20 juillet.

T. S WILLIAMS, Surintendant général.
ED. WARE, Agent général pour les billets. 23 juin au 9 juil

SOURCES DE BLADON,

Comté de Choctaw—Alabama.

JAS. CONNOR & Co., propriétaires.

Ces célèbres sources sont à environ 100 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires annoncent aux personnes qui cherchent la santé ou le plaisir, qu'ils ne négligeront rien pour rendre agréable leur séjour dans l'établissement. Les sources de Bladon n'ont pas d'égales aux Etats-Unis, on peut-être même dans le monde entier, pour la guérison de la dyspepsie, de la maladie de foie, des maladies d'entrailles, des reins et de la vessie, des maladies de la peau et de toutes les maladies de poitrine. Les personnes atteintes de maladies syphilitiques ou d'affections causées par le mercure, y trouveront la guérison.

Les propriétaires pourraient, s'il était nécessaire, produire des centaines de certificats des guérisons les plus [illegible] aux médecins de la Louisiane, de l'Alabama et du Sud en général. Les malades n'ont qu'à avoir recours à cette eau et agir promptement pour recouvrer la santé.

Des bateaux partent de Mobile les Mardis et Samedis soirs. Des diligences pour Bladon peuvent être obtenues pour $1 par les huit au de la malle de Mobile.

Pension: $30 par mois; enfants au-dessous de douze ans et domestiques, moitié prix, domestiques blancs $16. Un magnifique corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.

N. B.—Jameson, Smith & Co., grossistes, No 66 et 68 de la rue de la Commune, à la Nouvelle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente des eaux en barils et en auront constamment. Ils donneront tous les renseignements nécessaires aux personnes qui désireront se rendre aux Sources.

5juin—1mo JAS. CONNOR & CO.

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier,

DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.

Les soussignés, locataires de ces SOURCES, annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et à la même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES.

Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs pourront avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds ou tièdes et d'eau douce dans bien des cas.

Il vient en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS.

Le célèbre BRASS BAND du Prof Rosenbergers été engagé pour la saison.

De BONNES ECURIES sont attachées à l'Hôtel.

Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de vingt milles.

— PRIX —

Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants de moins de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blancs paieront suivant le logement.

24 mai—1m PEYTON & CO.

$10 de Récompense.

Volé, samedi, 20 juin, un ETALON gris et à queue courte. La susdite récompense sera donnée à celui qui le ramènera à A. BOULANOS, 207, Promenade-Carondelet. 25 juin—6f

INSTITUTIONS

COLLEGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON. Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 8 heures à 3 h. pour les garçons; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes.

Enseignement: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles.

19mai—1an.1|2

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures, 2500 Tuiles anglaises Ridge, 1808 Dalles, 2500 Briques de Bath. A vendre par HENRY KNOX & CO. Rue de la Commune, No 182.

N. B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises que nous attendons. 18 juin—1m

A Vendre ou à Louer,

Le MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Casenche pendant des années.

A livrer immédiatement.

S'adresser à AVENDAÑO FRÈRES,
16 juin—15f 155, rue de la Commune.

Avis aux Contribuables de l'Etat.

Les contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans sont prévenus que les tableaux d'assessement de l'Etat, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et vérification et resteront ouverts pendant trente jours, de cette date, afin que les personnes qui croiront leur assessement puissent faire rectifier les erreurs.

M. M. FEENY,
Président du Board d'Assesseurs de l'Etat, Passage de la Bourse, No 18, Entre les rues du Canal et Douane.
Nouvelle-Orléans, 15 juin 1868. 14 juin—1m

AGENCE GENERALE

Eau-de-vie Cognac de Ferguson Fils, De Alphonse Cabazac, Champagne Cte Heidsick, Porter de E. Caret.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Co. 37, Vieille Levée.
27fév—1an

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

Le Docteur A. DE SAUSSET se charge, à forfait, des maladies suivantes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhées, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Foie, des voies urinaires et la Surdité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 3 heures. Résidence, rue d'Orléans, No 76. 14 janv—1 an

TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Engorgements, Dartres, Eczéma, Scrofule, Scorbut, etc., etc.

E. GAUDOS, Pharmacien de l'Université de Paris, Rue Conti et Bourbon.

$10,000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, à l'adresse à M. MORGAN'S SONS, New-York, contenant CINQUANTE MILLE ($50,000) piastres en billets "Legal Tender" de mille (1,000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,963	15,211	28,323*	39,267*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,487*	40,959*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19,195	34,511*	41,999*
7,295	13,619*	23,135*	37,639*	45,551*

Les tout daté du 10 mars 1867, lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense sera offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 26 mars 1868
26 avril CH JUMONVILLE, caissier

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE MERZ,

Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

Du Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière. 18juil—1an

BISMARCK.

L'OUVERTURE de ce Café Concert, situé au No 49 de la rue Royale, a lieu DEMAIN SAMEDI, 27 du courant. On y trouvera constamment un excellent lunch, de la bonne bière et des liqueurs de première qualité. 26 juin—8f

Banque de l'Union de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, la résolution suivante a été adoptée—

"Il est résolu qu'à la demande d'une majorité des actionnaires de cette banque, une assemblée des actionnaires aura lieu, au local de la banque, le MERCREDI, 22 juillet prochain, de 10 heures à midi, pour affaires importantes dont leur sera soumises."

21 juin—au 22jul GEO. A. FRERET. Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs. Mr E. F Lawrence ayant donné sa démission de Président, M. Saml Bell a été élu Président à l'unanimité.

21 juin—30f GEO. A. FRERET, Caissier.

AVIS.

Succession de JEAN DEFFES.

Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans. No 31,207.

Les personnes ayant des réclamations contre la dite succession, ou en étant redevables, sont invitées à venir les produire dans dix jours—et celles qui lui doivent, sont invitées à venir payer au soussigné, au bureau de M. ANTOINE PERES, administrateur de la dite succession.

E. EUDE.
21juin—3 No 136, rue Royale.

ENTREPOT DE TAPIS, 19, RUE DE CHARTRES

A. BROUSSEAU & Co.,

Importateurs, offrent à bas Prix:

TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et damassés.

NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco.

STORES—Garnitures de tables et de pianos.

DESSUS DE TABLE—Droguet, toile et feutre.

RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c.

COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, reps, &c.

CORNICHES [illegible]

Bureau de la compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans,

19 juin 1868.

AUJOURD'HUI, à une réunion des Directeurs, il a été déclaré un dividende de CINQ PIASTRES par action, dividende qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé aux actionnaires ou à leurs ayant la cause, à partir du 1er juillet. 20 juin—1m

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis que, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBÉ & LEBLANC, il vient de prendre un coupeur de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, sur mesure et dans le plus bref délai, tous les vêtements qui lui seront commandés. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, ainsi que lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés.

JOS. LEBLANC, 203 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe.
16 juin—1m
Nlle Orléans, 18 juin 1868.

La société McKENNA & McCLOSKEY, du "MURPHY'S HOTEL", No 89 et 100 de la rue St-Charles, a été dissoute le 11 juin 1868.

BERNARD McKENNA. Encoignure Canal et Dauphine.
19juin—1m

Avis.

Les personnes ayant des réclamations à faire valoir contre la succession de H. W. Schwartz, décédé, sont avertis de les présenter au soussigné, au No 172 de la rue Nouvelle Levée, ou à L. E. Simonds, avocat, au No 14 de l'Exchange Place.

19 juin—30f C. H. SCHWARTZ Curateur

L. CRESSON,

PEINTRE,

103 et 105 rue Bourbon, près Toulouse,

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, aussi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c.

Il se charge de la pose des papiers, ainsi que des ENCADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, décors, &c. 9 nov—1 an

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE.

Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres sans le cour avec courant d'air—Prix des chambres sans nourriture, $12 à $2 par mois et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $35 par mois. — $5 à $8 par semaine, de 80 cts, à $1 25 par jour. (Vin de 5 cts, à 35 cts) Prix de la pension avec logement de $25 à $40 par mois. On fournit à l'individu sa chambre. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 10 cts à 25 cts. On porte en ville. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse No 23

17 juin—1 m Mme J. S. LASSERRE.

HOTEL A BILOXI,

Tenu par M. Soulo.

M. SOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public, en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attachés à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs.

6 juin—1m

MAISON FRANÇAISE,

Chambres et Pension—Prix Modérés. Mme SIX & CO., No. 143 EAST 8me RUE, New York, entre Broadway et 4me Avenue.

Table d'Hôte à 6 heures. Déjeuner de 8 à midi. 9 juin—1 m

Le Dr F. ALPUENTE,

219 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe,

Annonce à sa clientèle et à ceux qui voudraient l'honorer de leur confiance qu'il a repris les devoirs de sa profession.

Consultations de 8h à 9¼ A. M. et de 3 à 4¼ P. M. 30mai—1m

HOTEL WASHINGTON

AU

LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain, annonce à sa clientèle et au public en général qu'il vient de restaurer de fond en comble cet établissement populaire. Le service y est organisé sur un pied irréprochable, et les prix pour la table et les chambres sont modérés. Le cuisinier possède des vins et des liqueurs de choix. Par sa position, l'hôtel est le mieux aéré de la localité. Il est en outre entouré d'un vaste et magnifique jardin où les visiteurs pourront jouir des agréments de la promenade.

JULES COURCHÉ.
P. O Boîte 1554. 19 juin—1m

Pension Française

TENUE PAR

URBAIN RAMBAUT,

A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en mains des huîtres et du poisson frais. Repas sur commande à des prix modérés. Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement. 16juin—2m

HOTEL CRESCENT,

A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 15 juin.

Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles.

TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires.
7 juin—2m

Hôtel-Restaurant Barthe.

A MANDEVILLE.

L'Hôtel-Restaurant Barthe est ouvert au public depuis le 26 avril. Les personnes qui visiteront cet établissement trouveront une table d'hôte, servie tous les jours à l'arrivée des bateaux à vapeur et deux heures avant le départ.

Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs.

Déjeuner et dîner $1 50 par repas, vin, liqueurs et café compris.

Chambres garnies. Prix modérés.

☞ Chambres à bains, ustensiles de pêche, bateaux de promenade (à la voile et à rames) gratis.

30 mai—6f

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du golfe et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

— PRIX —

Par jour	$ 2 25
" semaine	15 00
" mois	50 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré au gré pour la saison.

17 mai—3m B. MARGOT. Propriétaire.

JACOB OTT, Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE.

Fait et répare les Cuves.

Les ordres laissés au No 24 Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

FONDERIE DE LEEDS

[ETABLIE EN 1825,]

Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à décortiquer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Roues [illegible] à fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et de fonderie, comme de Machines pour le Sud.

14 sept—1an LEEDS & CO.

Moulin à riz—Moulin à riz.

NOUS étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, a construit, érigé et dirigé des machines à riz, nous sommes en état de faire ou renouveler toutes les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à décortiquer les grains, etc.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinlay. Cette nouvelle invention recommande aux personnes qui cultivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO

Compagnie d'Assurance Nationale

Contre les Risques Maritimes et les Risques d'Incendie.

BUREAU: AU COIN DES RUES CAMP ET COMMUNE—(Batisse Story)

WM. WHANN....Président.
S. L. MILLAUDON....Vice-Président
R. N. GANUCHEAU....Secrétaire

— Directeurs —

C. C. EMLEY,	E. SCHNEIGANS,
W. CREEVY	WM WHANN,
D. C. McCAN,	J. M. LAPEYRE,
W. W. HOWE,	S. L. MILLAUDON,
GEO. W. COCHRAN,	GEO. W. PORCH,
F. J. EMLEY.	

La Compagnie continue à assurer contre les dangers de la mer, des rivières et de l'incendie, aux taux du tarif. Bureau des Assureurs de cette ville. 19 oct—1a

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENTS D'ASSURANCE.

57..........Carondelet...........57

ÆTNA, DE HARTFORD.

Actif...$4,000,000.

HOME, DE NEW-HAVEN.

Actif...$1,450,000.

Représentant un actif d'assurance de SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivière et de mer, éthés.

ept—1an

Loterie de l'Etat de la Georgie,

Au profit de l'Asile des orphelins de Macon.

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 26 JUIN. No 304

56	41	37	19	36	36	77	44	26	32	75	4	17	65

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta, et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels de la Georgie et Atlanta, se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir.

Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des billets gagnants.

DAVE C. JOHNSTON, Agent.
12 mai—1m

JULES DUBALEN,

Successeur de D. Lopez.

Au coin des Rues Chartres et Conti.

FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX.

CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands.

13mai—1an

Julius Loeffler.

(successeur de CHAS LOEFFLER,)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc.

No. 138, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans

Avis.

Le docteur ORIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 1er juin ses consultations auront lieu, tous les jours, de six à neuf heures du matin.

10 juin—1m

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÉE

136 RUE DES REMPARTS 136.

M. ALCÉE a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $20 à $150 par millier. M. Alcée garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta-Abajo de premier choix.

En visitant la manufacture de M. Geo. Alcée, le public comprendra facilement pourquoi les jurés lui ont donné le premier prix aux expositions suivantes: "Louisiana State Fair," N O novembre 1867. "Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867. Et "Louisiana State Fair," N O, janvier 1868.

Les ordres adressés à la boîte No 363, P. O., N. O seront promptement exécutés. 11mai 3m

Avis.

A PARTIR du 1er juin 1868, nous prenons pour associé M. Jos. A. Hincks, notre ancien teneur de livres. La raison sociale sera toujours F. J. Pavy & Co., et nous continuerons les mêmes affaires.

2 juin—1m F. J. PAVY & CO.

DENTISTES.

Dr. C. BLANCKE

416 & 418...Rue St-Charles...416 & 418

Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire.

ALUMINIUM! ALUMINIUM!

La découverte la plus récente du siècle.

GRAND SUCCÈS!

LE Dr. C. BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dentiers montés sur ce nouveau métal, de la manière la plus artistique. Les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables que ceux en or, et beaucoup plus doux à porter; ils sont plus légers, coûtent beaucoup moins que ceux en or. [illegible]

22 mars—1a

CONSERVEZ VOS DENTS.

J. A. CASABAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE 196...RUE DU CANAL...196 entre Bourgogne et Remparts, continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.

Consultations en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—6PP

Le Dr. CHARLES E. KELLS,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14 rue Des plaines, Même maison après la rue du Canal, près de Lopez.

Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24 mars—6PP le M

WASHINGTON EXCHANGE,

RUE St.-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans,

entre les rues Commune et Canal,

D. M. STELLA, Propriétaire.

1ml 1860—1an

MALADIES DES YEUX.

LE Dr. HOMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Desmarres à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux.

Consultations de 11 à 2 heures au No 169, rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 18 nov—1an

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

QUATORZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1868, y compris les primes non expirées de l'année précédente

Sur les risques d'incendie	$633,804 60	
Sur les risques de mer	226,734 17	
Sur les risques de rivières	10,563 63	
Total		$1,151,064 22
En moins—Primes sur risques non expirés le 31 mai 1868	$326,947 00	
Primes remboursées	25,471 07	
		$339,512 07
Montant net des primes le 31 mai 1868		$811,544 15
Pertes payées		
Sur les risques d'incendie	$271,236 37	
Sur les risques de mer	173,540 56	
Sur les risques de rivières	45,949 98	
	$491,666 91	
Taxes	25,012 61	
Réassurances, Dépenses, Profits et Pertes, moins intérêt	115,304 04	$632,214 56
Bénéfice net		$277,089 80

L'actif de la Compagnie est comme suit.

Propriétés foncières	$140 617 67
Billets garantis par hypothèques	626,000 00
Billets garantis par nantissements	51,147 25
En caisse	128,473 25
Actions de banques et de chemin de fer	104,300 00
Primes en voie de perception	80,775 6
Bons de la ville	38,000 00
Effets à recevoir	157,144 70
Scrips de Compagnies d'Assurance	40,000 00
Actions "Dry Dock Vallette"	15,000 00
Actions de la Presse "Levee Steam"	4,000 00
Actions "Marine Dry Dock"	2,760 00
Actions "Merchant's Exchange"	1,000 00
Actions "Lightering & Wrecking Co"	1,000 00
Actions "La Equitable Life Ins Co"	500 00
Bons de l'Etat	1,300 00
Total	$1,695,416 26
En moins: Intérêts non réclamés et intérêts à payer en juillet prochain	$101,365 15
35 0|0 du scrip de 1858 payable en juillet	70,675 75
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1868	226,947 00
	$398,782 90
Actif net	$1,297,646 36

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président,
PAUL FOURCHY, Secrétaire

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans

Assermenté et signé pardevant moi ce 9 juin 1868
PAUL W. COLLENS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs tenue le 9 juin 1868, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de TRENTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrips seront émis le premier août prochain. Il a été aussi résolu de PAYER, le second lundi de juillet prochain, Trente cinq pour cent sur le Capital du Scrip de 1858, et six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie

— Directeurs —

John Pemberton,	P Maspero,	Pierre Poutz
M Puig,	David McCoard,	S J Reif,
Chas Fagory,	J J Fernandez,	L F Generes
P S Wilts,	J Morgan Hall.	10 juin

Compagnie d'Assurance Germania

LE 13 du courant à l'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année.

G. L. L. Mayer,	H. Zuberbier
D Michel,	O. H Kerstendick,
Fred del Bondio,	Chs. Bondio,
A. Eimer Bader,	Chs Loeffler,
F. A. Lo tog,	J. F. Krantz,
Thomas Suber,	Louis Schwarz,
August Koenig,	George Merz,
H. Blasco,	C. J. Forster,
A. Marks,	S. Friedlander,
J. A. Blaffer,	W. Goldenberg,
H. F. Klumpp,	Chs. Pothoff,
J. P. Wecherling,	F. M. Ziegler.

Et hier, à une réunion des Directeurs, M. D. Michel a été, à l'unanimité, élu Président, M. F. Del Bondio Vice-Président; M. Emile Maier, Secrétaire; et Louis Stein, Inspecteur.

Nouvelle-Orléans, le 20 avril 1868.

EMILE MAIER, Secrétaire
22 avril—1 m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nlle-Orléans.

Bureau, rue du Camp, No 75, coin Natchez.

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1867	$331,860 00
Pertes, taxes, dépenses, réassurances, &c, payées dans la même période	217 749 76
Actif le 31 décembre 1867	375,786 62

Cette Compagnie continue à assurer, aux taux du tarif de primes, contre les risques de mer, des rivières, contre les pertes et les avaries par incendie.

ALFRED MOULTON, Président.
Wm H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

— Directeurs —

J. M. Allen,	J. H. Ledwidge,	E. B. Chevreau,
A. Moulton,	Wm Schimer,	A. H. May,
S. P. Blanc,	John G. Moore,	Robert Mott,
Wm H. Perkins,	J. M. Isaacson,	John G. Rogan.

[illegible]

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky

POUR LE 26 JUIN — CLASSE 404. Plan de Police

6	8	46	5	3	68	34	37	11	10	26			

Les numéros ci-dessus sont correctement et pour tous les gagnants toutes les loteries légalisées.

C T. HOWARD. Marchand de billets de loterie, Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. La loterie du Kentucky, et celle de la Georgie ne sont jamais annoncées dans les journaux de prétendues primes gagnées, et de ces loteries illégitimes, et des noms des personnes qui gagnent. 24 juin—1m

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

Les DIRECTEURS, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$390,192 32	
Primes de mer	94,600 00	
Primes de rivières	177,364 82	
		$637,770 20
Total net des primes		$447,354 38
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 82,570 65	
Pertes de mer	67,974 02	
" rivières	35 572 47	
Taxes payées	26 618 54	
Payé—réassurances et compte en lieu de scrip	60,165 30	
Payé—intérêts, primes remboursées, frais généraux, comptes, etc	67,249 65	
		$336,016 13
Bénéfice net		$61 938 1
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$ 37 494 36	
Prêt sur bons et hypothèques	68,363 33	—105,857 69
En caisse	$104,377 34	
Prêts garantis par actions sur demande	83,400 00	—$187,777 34
Prêts garantis par actions à terme	$11,270 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,042 40	—$131,312 40
Bons consolidés de la ville	$30,000 00	
Bons de la ville	26 300 00	
Actions de Banques et autres	136 937 17	—$333,437 17
Coupons pour bons de la ville, échus		$ 1,430 00
Dû pour primes et en voie de perception		41,030
		$778,814 6
En Compagnie perdus depuis:		
Billets suspendus, actions et bons		$423,265 21
Compte de scrips forfaits		7,669 24
Intérêts non réclamés	$7,200 26	

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 20 mai 1868,
PARIS CHILDRESS,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip, à partir du premier lundi d'août prochain.

THOS A. ADAMS. Président.
SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John WATTS,	C. T. BUDDECKE,
SAMUEL S. NEWMAN,	P. E. FOLEY,
Wm. EDWARDS,	A. G. OZEN,
P. BRENCO,	A. THOMPSON,
JOHN PHELPS.	

SECOND ETAT ANNUEL

DE LA

Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

39.......Rue Carondelet.......39

Nlle-Orléans, 30 avril 1868.

LES Directeurs, conformément à la charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie pour l'année expirée le 30 avril 1868—

PRIMES		
Sur risques d'incendie	$ 84,720 60	
" risques de rivières	179,856 46	
" risques de mer	29,176 60	
		293,283 97
En moins, primes non expirées	15,783 30	
Primes remboursées	2,019 00	18 782 00
Montant des primes		$267,803 70
PERTES ETC., PAYEES		
Sur risques d'incendie	$ 24 623 82	
" risques de rivières	110,626 27	
" risques de mer	28,012 57	
Réassurances	16 695 89	
Réductions (rebate returns)	17,515 15	
Taxes d'Etat, de ville et de revenu intérieur	5,916 00	
Frais généraux, intérêts et escomptes en moins	20 764 00	225,267 35
Bénéfice net		$41,036 47
L'ACTIF DE LA COMPAGNIE EST COMME SUIT		
Billets pour actions	$350,000 00	
En caisse	105 309 36	
Primes en voie de perception	65,230 00	
Prêts garantis	27,665 65	
Effets à recevoir, à courte échéance	16,379 71	
Actions de chemins de fer de ville	54 475 00	
Meubles et installations de bureau	5 741 17	
		$624 804 19

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHEL MUSSON, Président
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE. Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer à partir du 20 juin prochain (1868) un DIVIDENDE-INTÉRÊT DE DIX pour cent par an sur les paiements de capital au comptant et un DIVIDENDE COMPTANT de QUINZE pour cent aux actionnaires sur le montant net de leurs primes participant au bénéfice de l'année.

Il a été en outre résolu d'appeler un versement de $10 pour cent sur le capital de la Compagnie, lequel versement devra être fait le 27 juin prochain (1868).

Avant cette époque.

MICHEL MUSSON, Président,
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood,	Richard Milliken,
J. W Burbridge,	Samuel E. Moore,
W A Johnson,	Wm H Henning,
John I. Noble,	J. J. Warren,
John Chaffe,	Simon Bloch,
Hugh McColl,	B. T Buckner,
Marshall J. Smith,	Sam'l Friedlander,
I. Caulfield,	H Frellsen,
Alfred S. Huntington,	Wm. Creevy,
L. M. Terry,	R. W. Rodd,
J. D. Hale,	Joseph Hey,
Robert Pitkin,	Perry Nugent,
	S. Cambon.

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

CAPITAL..........$500,000

BUREAUX, RUE DU CANAL, No. 142, NOUVELLE ORLEANS.

— Directeurs —

John Pemberton,	W. S Pike,	Ed Rigney,
E. A. Tyler,	J. W. Stone,	Alexander Marks,
C. H. Slocomb,	A. Thompson,	C. F. Girardey,
F. Dolhonde,	D. B. Penn,	W. S Schmidt,
Geo A. Fosdick,	Edw Barnett,	Marshall J. Smith.

Joseph Ellison Président. W. S. Pike, Vice-Président
T. M. Deane, Ag. Gén. W. P. Harper, Sec.

Médecins examinateurs,

Dr E. A. Moss,	Dr S. Choppin,
Dr G. R. Lemonnier,	Dr. Henry Smith,
Dr J. Hampden Lewis.	Dr. W. C. Nichols.

G. A. Bocaux, avocat.

La Compagnie prend TOUTE ESPECE D'ASSURANCE SUR LA VIE — Assurance ordinaire et assurance—Assurance de dix et de cinq ans—Simple paiement—Assurance participante et non participante, dotales à des taux aussi bas que ceux d'aucune autre Compagnie.

Les paiements ne sont pas forfaits.

Compagnie d'assurance du Commerce.

SECOND ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT à sa Charte, cette Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes de l'année expirée le 3 mars 1868:

Primes d'incendie	$52,846 44	
Primes de rivières	79,128 29	
Primes de mer	29,000 00	
		$161,082 73
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$12,010 30	
Pertes sur les rivières	34,344 35	
Pertes sur mer	24,373 70	
		$122,377 63
Escomptes sur primes	30,090 00	
Taxes	4,799 61	
Réassurances	5,400 31	
Primes remboursées	600 00	
Dépenses, profits et pertes, etc, intérêts en moins	28,000 00	$127,169 31
		$ 34,283 00
Actif en caisse	$32,984 11	
Billets à recevoir	5,000 00	
Meubles	3,070 00	
Primes dues	34,000 00	
Billets pour actions	320,000 00	
		$502,970 00

Le tableau qui précède est une copie exacte tiré des livres de la Compagnie.

S. B. BUCKNER, président.
GEO. O. SWEET, secrétaire.

Assermenté et signé, pardevant moi, ce 21 avril 1868.
PARIS CHILDRESS,
2e Juge de Paix pour la paroisse d'Orléans.

mai—1mo